Pour le maintien des régimes de télétravail !

Réunion du 4 juillet 2025

Lors de la réunion sur le télétravail, suite au mail de Slawomir Krupa du 19 juin, **la direction a informé les organisations syndicales qu'elle dénoncait unilatéralement l'accord de janvier 2021.**

L'intersyndicale CFDT CFTC et CGT a immédiatement dénoncé la méthode méprisante pour l'ensemble des salariés concernés et a déclaré :

- Nous refusons de reprendre des négociations sur un sujet aussi impactant pour l'ensemble des salariés dans le cadre d'une dénonciation de l'accord !
  Même si **légalement** la direction ne peut modifier l'application actuelle pendant 15 mois, la menace n'est pas une arme de négociation. La direction n'envisage de négocier que sur l'aménagement de l'oukase de Slawomir Krupa (1 jour max alors que 70% des salariés ont au moins 2 jours de télétravail, y compris 30% à SGRF) ;

- A contrario, nous exigeons l'application stricte de l'accord qui permet (Art 10) de réunir une commission d'accompagnement et d'application pour examiner, sur la base de réels indicateurs, les éventuels dysfonctionnements que la DG aurait recensé pour motiver sa décision. Nous ne pouvons concevoir que cette décision ne soit basée que sur de simples croyances ou convictions.

L'intersyndicale CFDT CFTC et CGT s'est alors retirée de la réunion et a prévenu la direction qu'elle appelait les salariés à amplifier le mouvement de contestation et que nous allons nous réunir pour voir quelles sont les suites lui donner.

Non au fatalisme et à la résignation !

C'est maintenant qu'il faut agir !